

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 MARS 2017

Etaient Présents, 57 titulaires, 4 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOÏPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Jacques NAYA, Dominique FOIX, Maïlys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Pierre SERENA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, André LABARTHE, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

Pouvoirs :

Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
Jean GASTOU	à	Henri BELLEGARDE
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Maylis DEL PIANTA
David CORBIN	à	Daniel LACRAMPE
Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
Jacques MARQUEZE	à	Elisabeth MEDARD
Christophe GUERY	à	Dominique FOIX

REÇU

13 AVR. 2017

Suppléants :

Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
Michel NAVAILLES	suppléant de	Bernard MORA
Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

**SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{TE} MARIE**

Absents : Jacques CAZAURANG (excusé), Joseph LEES (excusé), Jean CAMSUZOU (excusé), Rosine CARDON, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé)

RAPPORT N° 170330-21-FIN-

AFFECTATION DES RESULTATS

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Mme VOELTZEL expose :

L'excédent de clôture de la section fonctionnement est de 16 739.34 €.

Il est proposé de laisser cet excédent en section de fonctionnement du BP 2017.

Par ailleurs, l'excédent de la section d'investissement (35 944.74 €) sera reporté au BP 2017 (compte 001 Solde d'exécution reporté).

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOPTÉ** le présent rapport

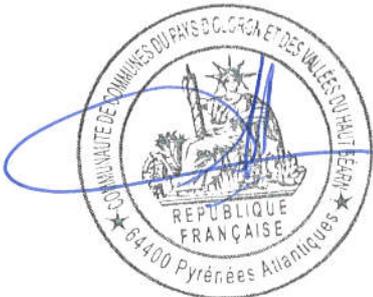
Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 mars 2017

Suivent les signatures

Affiché le 13/04/17

Le Président

Daniel LACRAMPE



REÇU
le 13 AVR. 2017
SOUS-PRÉFECTURE
D'OLORON STE MARIE